

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés

LADAPT Rhône-Métropole de Lyon

Mise à jour : avril 2022

Votre interlocutrice : Céline TIBI - Responsable de service - samsah69@ladapt.net

EN PRATIQUE

PUBLIC VISÉ

Adultes âgés de 20 à 60 ans présentant des lésions cérébrales acquises ou une pathologie chronique évolutive, résidant dans la Métropole de Lyon

OBJECTIFS

Soutenir la qualité de vie dans le maintien à domicile en favorisant l'accès au parcours de santé, à une vie sociale, en accompagnant la réadaptation, en proposant un soutien psychologique et administratif, en développant l'autonomie

TARIF / FINANCEMENT

Assurance maladie
Métropole de Lyon

CAPACITÉ D'ACCUEIL

44 accompagnements

DATES D'ENTRÉE

Admissions programmées au fil de l'année en fonction des places et des besoins

CONDITIONS D'ENTRÉE

Adultes (20 à 60 ans), résidant dans la métropole de Lyon principalement, bénéficiant d'une notification MDPH, présentant des lésions cérébrales acquises ou une pathologie chronique neurologique évolutive, vivant en logement autonome.

MÉTHODES MOBILISÉES

Personnalisation de l'accompagnement – soutien à l'autonomie
Coordination médicale
Coordination du parcours global
Entretiens psychologiques
Aide administrative
Mise en place de moyens et d'outils de compensation
Ateliers de groupe à visée de réadaptation et de participation sociale
Soutien des proches aidants

MODALITÉS D'ACCÈS

Etape 1 : préadmission

Vous rencontrez le médecin, l'assistante sociale et la responsable de service

Etape 2 : période d'admission (maximum 6 mois)

Si votre admission est confirmée au SAMSAH, votre référent de parcours au SAMSAH et quelques professionnels de l'équipe vous rencontrent pour recueillir vos souhaits et pour évaluer vos besoins, en lien avec vos proches et avec les professionnels intervenant déjà auprès de vous (médecin traitant, kinésithérapeute, assistante sociale, orthophoniste...).

Etape 3 : période d'accompagnement

Les objectifs de l'accompagnement par le SAMSAH sont définis avec vous et guident les interventions des professionnels de l'équipe. Des rendez-vous individuels, des accompagnements extérieurs et/ou des ateliers collectifs vous sont proposés. Chaque année, les objectifs de votre projet d'accompagnement sont réactualisés.

Etape 4 : fin d'accompagnement

Avant de mettre fin à l'accompagnement par le SAMSAH, nous faisons le point avec vous sur vos besoins

et préparons d'éventuels relais pour vous.

CHIFFRES CLÉS

Âge moyen des personnes accompagnées : 45 ans

Durée moyenne d'accompagnement : 3,5 ans

Certaines personnes bénéficient d'une mesure de protection

Plus de la moitié des personnes ont eu un trauma crânien, environ un quart ont eu un AVC et un quart ont une pathologie chronique neurologique évolutive.

INTERVENANTS

Secrétaire, responsable de service, médecin généraliste, infirmières, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale et familiale, assistante sociale, psychologues cliniciennes, neuropsychologue, psychomotricienne, préventeur santé

ACCESSIBILITÉ

Les rendez vous peuvent avoir lieu au SAMSAH (à proximité gare SNCF Jean Macé, d'arrêts de métro, tram et bus TCL), à votre domicile ou dans des lieux extérieurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Selon vos souhaits et vos besoins, des évaluations dans les domaines suivants pourront vous être proposées, au plus près de votre situation habituelle de vie :

- autonomie
- santé et médical
- vie quotidienne et vie sociale
- administratif

SUITE DE PARCOURS

- Poursuite du maintien à domicile avec d'autres professionnels ressources extérieurs au SAMSAH en relais
- Autres propositions adaptées à la situation et aux besoins de la personne